



**RAPPORT  
ANNUEL**  
2006•2007





## Mot du président

Madame la Ministre,

Au nom de mes collègues du conseil d'administration, j'ai le plaisir de vous transmettre le rapport annuel de l'année 2006-2007 du Cégep de l'Outaouais, tel que le prévoit la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel. Ce rapport fait foi de la situation financière de notre institution mais aussi des nombreux projets et réalisations qui ont été mis en œuvre ou menés à bien au cours de cette année dans les différentes sphères de l'activité collégiale.

L'année 2006-2007 a été particulière pour le Cégep de l'Outaouais en ce qu'elle a marqué notre 40<sup>e</sup> anniversaire d'existence, notre institution étant l'un des 12 établissements à l'origine du réseau des cégeps, fondé au Québec, en 1967. Nous avons d'abord voulu rendre hommage aux bâtisseurs de notre collège, membres du personnel et administrateurs, qui y ont œuvré au cours de toutes ces années. En parallèle, nous avons également souligné cet anniversaire avec tous les partenaires de notre milieu, en faisant valoir notre rôle dans le développement de l'économie et de la vitalité de la région.

Je tiens à remercier les membres du personnel, les administrateurs ainsi que nos partenaires qui, grâce à leurs efforts et leur engagement, ont permis à notre institution de jouer pleinement son rôle auprès de la communauté étudiante et du milieu socio-économique de l'Outaouais.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président du conseil d'administration,

 Pierre Plangger

## Mot de la directrice générale

La direction du Cégep de l'Outaouais est heureuse de vous présenter son rapport annuel de l'année 2006-2007. Ce document met ainsi en lumière l'évolution des projets qui ont marqué les secteurs de l'enseignement, de la vie étudiante, du rayonnement et de la gestion des ressources de notre Cégep.

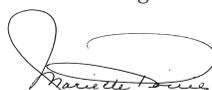


Au cours de cette année, la campagne de notoriété ainsi que les activités visant à marquer notre 40<sup>e</sup> anniversaire d'existence ont concouru à souligner ce point tournant dans l'histoire de l'enseignement supérieur au Québec, en plus d'accorder à notre institution une visibilité ainsi qu'une présence relevée au sein de la communauté outaouaise.

L'année 2006-2007 aura aussi permis de mettre à l'avant-plan le développement de nos activités à l'international, si cher à la mission de notre établissement d'enseignement. L'ajout d'une nouvelle direction administrative à notre structure, celle de la Direction de la formation continue, du développement et des services internationaux ainsi que la création du Bureau international du Cégep de l'Outaouais (BICO) ont permis la relance de ce projet dont se réjouit notre direction. La mise sur pied de la Fondation du Cégep de l'Outaouais est, elle aussi, un projet auquel notre équipe a alloué temps et énergie, dans l'objectif ultime de soutenir les étudiants au sein de leur parcours collégial par le biais du développement des différents secteurs d'activités de notre établissement.

C'est par le dynamisme, l'engagement et la motivation des divers acteurs de notre institution que le Cégep de l'Outaouais, après 40 années d'engagement éducatif marqué auprès de la société québécoise, est encore et toujours en mesure d'actualiser sa mission d'enseignement.

La directrice générale,

 Marielle Poirier



## **Les valeurs que nous proposons aux étudiantes et aux étudiants**

Le respect de soi, des autres et de l'environnement

L'engagement personnel envers leurs  
études et leur milieu de vie

La curiosité intellectuelle

La persévérance

L'autonomie

La créativité

La rigueur

# CÉGEP DE

# Cégep de l'Outaouais

Fondé en 1967, le Cégep de l'Outaouais est l'un des douze premiers cégeps à voir le jour au Québec. L'institution compte sur le savoir-faire de plus de 500 employées et employés, dont environ 350 enseignantes et enseignants. Elle offre cinq programmes préuniversitaires et 21 programmes techniques à l'enseignement régulier. Elle compte aussi un service de formation continue offrant 15 programmes techniques, des programmes de perfectionnement professionnel et des services de formation aux entreprises. Le Cégep de l'Outaouais compte trois campus : deux sont dédiés à l'enseignement régulier, le campus Gabrielle-Roy et le campus Félix-Leclerc, et un troisième à la formation continue, le campus Louis-Reboul.

L'offre de service de l'institution s'étend sur le territoire de la communauté urbaine de Gatineau et à toute la région de l'Outaouais. Actuellement, près de 4 000 étudiants fréquentent le Cégep de l'Outaouais à l'enseignement régulier et 2 500 sont inscrits aux différents cours et programmes de la formation continue.

Le Cégep a adopté, en décembre 2003, son Projet éducatif. Ce projet précise le contexte pédagogique dans lequel le Cégep de l'Outaouais entend réaliser sa mission. Il identifie les valeurs que nous comptons transmettre et précise les attitudes attendues des étudiantes et des étudiants au cours de leur formation et les engagements du personnel pour favoriser leur développement.

## Notre mission

Institution d'enseignement supérieur, le Cégep de l'Outaouais offre à la population de l'Outaouais, dans un milieu d'apprentissage convivial, humaniste et propice à la réussite éducative, des programmes de formation de niveau collégial, préuniversitaires ou techniques, pertinents et qualifiants.

Comme partenaire socio-économique dans sa communauté, le Cégep de l'Outaouais collabore avec divers organismes au développement régional, notamment, en dispensant des services de formation continue, en soutenant des activités de recherche et de transfert technologique et en rendant accessibles ses ressources pour des activités compatibles avec sa mission de formation.

## Nos engagements

Afin que les étudiantes et les étudiants ainsi que les divers publics adultes qui fréquentent le Cégep de l'Outaouais s'approprient et développent les valeurs qui leur sont proposées, le personnel du Cégep de l'Outaouais prend, de façon particulière, mais non limitative, les engagements suivants :

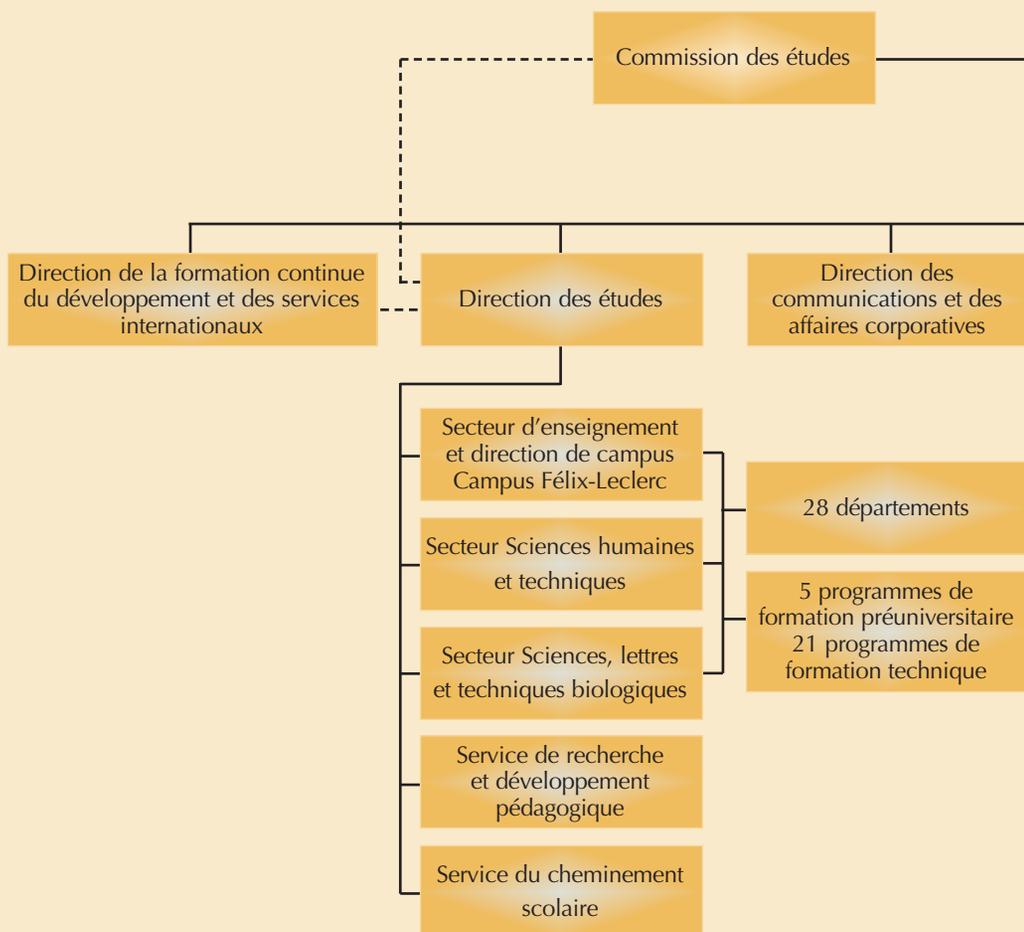
- Encourager l'écoute, l'échange, la cordialité.
- Faciliter la réalisation de soi et encourager l'effort.
- Favoriser le développement du sentiment d'appartenance et de la solidarité.
- Reconnaître l'engagement personnel et collectif.
- Encourager le goût du savoir et l'ouverture d'esprit.
- Soutenir la créativité et l'accomplissement personnel.
- Soutenir la persévérance scolaire et l'obtention d'un diplôme.

# Tour d'horizon des grands dossiers de 2006-2007

- Adoption de la *Politique institutionnelle des plans-cadres et des plans de cours*.
- Adoption de la *Politique de l'internationalisation* du Cégep de l'Outaouais.
- Adoption de la *Politique de dotation en personnel*.
- Adoption de la *Politique d'accès à l'égalité en emploi et de respect des droits de la personne*.
- Dépôt d'une demande de reconnaissance au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (MELS) en vue de mettre sur pied un centre collégial de transfert de technologie en Outaouais.
- Adoption d'un nouveau *Règlement sur la commission des études*.
- Dépôt d'une demande de délocalisation d'un DEC au Maroc auprès du MELS.
- Dépôt, auprès du MELS, d'une demande d'autorisation permanente pour offrir le programme de *DEC Soins préhospitaliers d'urgence*.

## Organigramme

En date du 30 juin 2006





18 avril 2007. Conférence présentée par Robert Dutton président et chef de la direction de Rona inc.

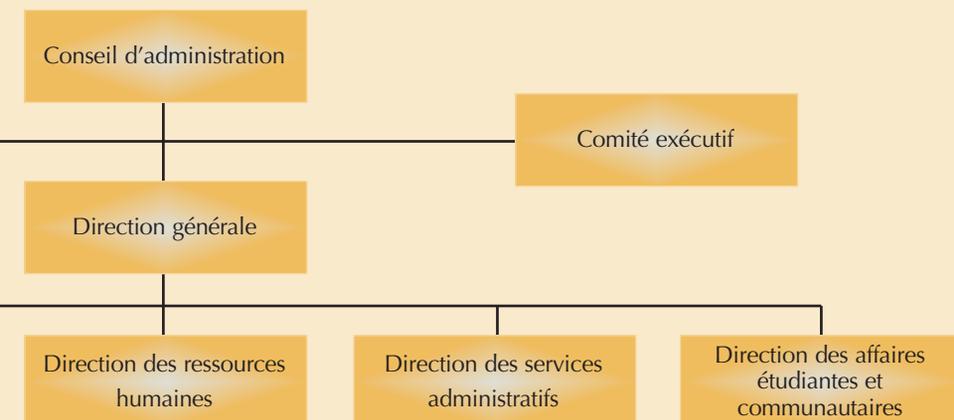


Karine Masson, étudiante en techniques de génie mécanique et lauréate nationale du concours « Chapeau les filles » dans la catégorie des technologies de pointe.



Les signataires de l'entente de délocalisation d'un DEC au Maroc, du Cégep de l'Outaouais et du Cégep de Thetford.

1<sup>er</sup> mars. Conférence « Mission Antartique » présentée par Jean Lemire et rencontre avec le personnel et les étudiants du programme de Technologie de la géomatique qui ont produit des cartes pour l'expédition à bord du Sedna IV.



# Direction des études

## Grands dossiers

- Révision du *Règlement sur la commission des études*.
- Mise en œuvre de la structure actualisée de la Direction des études.
- Élaboration et mise en œuvre d'un plan d'actions en suivi de l'évaluation du programme Sciences de la nature.
- Actualisation du programme de Techniques d'hygiène dentaire.
- Amorce du processus d'élaboration du nouveau plan d'aide à la réussite.
- Amorce de l'évaluation de l'application de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages*, tel que requis par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial.
- Révision de la *Politique institutionnelle des plans-cadres et des plans de cours*.
- Poursuite de l'implantation des programmes révisés de Techniques de design d'intérieur et de Technologie de la mécanique du bâtiment et du programme actualisé de Techniques d'éducation spécialisée.
- Analyse des programmes sous le seuil de la viabilité en vue de mettre en œuvre des plans d'actions en 2007-2008.
- Pour une troisième année, offre de la première année du programme Sciences humaines à Maniwaki grâce au partenariat avec la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, du CLD, du CLE et de la Chambre de commerce de Maniwaki.
- Poursuite de la démarche en vue d'obtenir la reconnaissance, par le MELS, d'un centre d'études collégiales à Maniwaki.
- Suite à l'acceptation du MELS, développement d'un parcours de continuité de formation pour le DEP *Secrétariat* et le DEC *Techniques de bureautique*, en collaboration avec le Service régional de la formation professionnelle en Outaouais.

## Plan institutionnel de réussite - Rapport financier 2006-2007

Dépenses - Accès aux carrières scientifiques et technologiques	
Honoraires professionnels	0 \$
Conférenciers	271 \$
Transport, activités	7 264 \$
Projets spéciaux	23 878 \$
Dépenses - Soutien aux projets à l'international	
	10 700 \$
Dépenses - Autres activités	
Traitements enseignants (centre d'aide en français)	90 000 \$
Traitements autres personnels	
Cadres	59 000 \$
Conseillers ou conseillères d'orientation	153 000 \$
Aides pédagogiques individuelles	85 000 \$
Conseiller ou conseillère pédagogique	25 000 \$
Élèves de l'établissement (centre d'aide en français)	7 021 \$
Avantages sociaux	
	50 305 \$
<b>Total des dépenses</b>	<b>511 439 \$</b>

## Direction des études (suite)

### Certification des études collégiales

Entre le 1<sup>er</sup> juillet 2006 et le 30 juin 2007, le Cégep a transmis au Ministère 858 demandes d'émission de diplômes d'études collégiales (DEC). Il a, par ailleurs, procédé à l'émission de 146 attestations d'études collégiales (AEC).

#### Les demandes d'émission de DEC ont porté sur les programmes suivants :

Sciences de la nature	130
Sciences humaines	313
Arts/Arts plastiques	22
Arts et lettres	69
Sciences, lettres et arts	19
<b>Total secteur pré-universitaire</b>	<b>553</b>
Techniques d'hygiène dentaire	5
Soins infirmiers	36
Technologie du génie civil	19
Technologie de la mécanique du bâtiment	6
Technologie de la géomatique	9
Techniques de génie mécanique	14
Électronique	1
Technologie de l'électronique industrielle	5
Technologie de l'électronique/Télécommunications	14
Technologie de systèmes ordines	9
Techniques policières	45
Techniques d'éducation à l'enfance	22
Techniques d'éducation spécialisée	20
Techniques de la documentation	11
Techniques administratives	29
Techniques de bureautique	15
Techniques de l'informatique	5
Informatique de gestion	8
Gestion de réseaux informatiques	5
Techniques de design d'intérieur	13
Techniques d'intégration multimédia	14
<b>Total secteur technique</b>	<b>305</b>
<b>Grand total</b>	<b>858</b>

#### Les AEC ont été émises à des élèves ayant complété les programmes suivants :

Réfrigération, chauffage, ventilation et climatisation (900.93)	1
Techniques d'éducation en services de garde (900.94)	2
Agent et agente conseil en services financiers (901.39)	1
Agent immobilier (902.56)	52
Réfrigération, chauffage, ventilation et climatisation (ELC.21)	9
Programmeur-programmeuse analyste (903.64)	1
Techniques d'éducation en services de garde (JEE.01)	2
Techniques d'éducation à l'enfance (JEE.0K)	29
Assurances de dommages (LCA.6A)	7
Assurance de dommages des particuliers (LCA.6D)	1
Comptabilité et gestion (LCA.8C)	10
Bureautique et éditique (LCE.2N)	9
Initiation à la bureautique (LCE.3E)	2
Bureautique (LCE.4R)	1
Architecture et gestion de réseaux (LEA.54)	8
Programmeur Web/Webmaster (LEA.6Q)	7
Perfectionnement et architecture de réseaux (LEA.BE)	4
<b>Total</b>	<b>146</b>

## Direction des études (suite)

Les effectifs étudiants de l'enseignement régulier, à l'automne 2006, par secteur, par programme, par niveau et pour tout le collège.

	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année	Total
<b>Au secteur préuniversitaire</b>				
Accueil et intégration	150			
Arts plastiques	45	21		
Arts et lettres	180	97		
Commandites	16	2		
Sciences de la nature	396	222		
Sciences humaines	776	354		
Sciences, lettres et arts	20	19		
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>1 583</b>	<b>715</b>		<b>2 298</b>
<b>Au secteur technique</b>				
Techniques de design d'intérieur	44	25	16	
Soins infirmiers	108	66	65	
Spécialisation en biotechnologies	36	21	16	
Spéc. en informatique de gestion	14	11	15	
Spéc. en gestion de réseaux	16	13	15	
Techniques administratives	-	-	2	
Techniques d'éducation à l'enfance	47	36	28	
Techniques d'éducation spécialisée	61	50	37	
Techniques d'hygiène dentaire	23	25	14	
Techniques d'intégration multimédia	47	33	18	
Techniques de bureautique	25	20	12	
Tech. de comptabilité de gestion	74	32	12	
Techniques de génie mécanique	20	19	11	
Tech. de gestion de commerces	62	37	20	
Techniques de la documentation	23	16	14	
Techniques policières	95	46	56	
Tech. de l'électronique – télécom.	13	8	-	
Tech. de l'électronique industrielle	15	7	15	
Technologie de la géomatique	8	11	13	
Tech. de la mécanique du bâtiment	21	11	19	
Technologie de systèmes ordinés	12	9	8	
Technologie du génie civil	30	23	20	
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>794</b>	<b>519</b>	<b>426</b>	<b>1 739</b>
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>2 377</b>	<b>1 234</b>	<b>426</b>	<b>4 037</b>

## Direction des études (suite)

Les effectifs étudiants de l'enseignement régulier à l'automne 2006, par secteur, par niveau et selon le sexe

	Filles	Garçons	Total
<b>Secteur préuniversitaire</b>			
Première année	877	698	
Deuxième année	394	329	
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>1 271</b>	<b>1 027</b>	<b>2 298</b>
<b>Secteur technique</b>			
Première année	447	348	
Deuxième année	306	213	
Troisième année	238	187	
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>991</b>	<b>748</b>	<b>1 739</b>
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>2 262</b>	<b>1775</b>	<b>4 037</b>

L'évolution des effectifs étudiants de l'enseignement régulier, par campus et pour tout le cégep.

Année	Campus Gabrielle-Roy	Campus Félix-Leclerc	Total
1997	2 669	1 241	3 910
1998	2 593	1 158	3 751
1999	2 545	1 148	3 693
2000	2 482	1 154	3 636
2001	2 657	1 009	3 666
2002	2 705	1 023	3 728
2003	2 729	1 027	3 756
2004	2 807	1 127	3 934
2005	2 736	1 197	3 933
2006	2 866	1 171	4 037

Taux de placement, six mois après la fin de leurs études, des finissants de mai 2006 se destinant à l'emploi et ayant répondu à « La Relance » (n)

Programme d'études	En emploi relié	Total en emploi
111.A0 Techniques d'hygiène dentaire (n=11)	100%	100%
180.A0 Soins infirmiers (n=46)	97%	100%
210.AA Tech. de laboratoire (biotechnologies) (n=7)	67%	67%
221.B0 Technologie du génie civil (n=11)	100%	100%
221.03 Technologie de la mécanique du bâtiment (n=9)	88%	100%
230.AA Technologie de la géomatique (cartographie) (n=5)	80%	80%
241.A0 Techniques de génie mécanique (n=12)	75%	100%
243.06 Technologie de l'électronique industrielle (n=8)	80%	80%
243.15 Technologie de systèmes ordinés (n=10)	67%	100%
310.A0 Techniques policières <sup>1</sup>	N/A	N/A
322.A0 Techniques d'éducation à l'enfance (n=21)	88%	94%
351.A0 Techniques d'éducation spécialisée (n=19)	89%	89%
393.A0 Techniques de la documentation (n=10)	100%	100%
410.B0 Techniques de comptabilité et gestion (n=11)	60%	100%
410.D0 Gestion de commerces (n=14)	100%	100%
412.A0 Techniques de bureautique (n=8)	100%	100%
420.AA Tech. de l'informatique (informatique de gestion) (n=9)	67%	67%
420.AC Tech. de l'informatique (gestion de réseaux informatiques) (n=7)	100%	100%
570.03 Techniques de design d'intérieur (n=11)	82%	100%
582.A1 Techniques d'intégration multimédia (n=9)	86%	86%

1 : Au cours des mois qui suivent l'obtention de leur DEC, il est à noter que la grande majorité des finissants au programme de techniques policières doivent compléter leur formation à l'Institut national de police, à Nicolet, afin de devenir policier. Les données de la relance étant basées sur la situation des finissants, 6 mois après la fin de leurs études collégiales, elles ne sont donc pas représentatives de ce secteur d'emploi.

# Direction de la formation continue, du développement et des services internationaux

## Grands dossiers

Création de la nouvelle Direction de la formation continue, du développement et des services internationaux.

### Formation continue

- Mise en œuvre de 16 attestations d'études collégiales (AEC).
- Participation à l'estimation des besoins de main-d'œuvre 06-07 avec Emploi-Québec.
- Lancement de deux campagnes promotionnelles pour l'offre des cours à temps partiel le soir.
- Lancement de la campagne promotionnelle pour la programmation des AEC 06-07.
- Renouvellement de l'entente de francisation des personnes immigrantes avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec.
- Renouvellement de l'entente de l'entreprise d'entraînement avec Emploi-Québec.
- Participation au Comité de développement de la formation continue au collégial.
- Poursuite des travaux du projet régional en reconnaissance des acquis et des compétences.
- Intervention continue du Service d'accueil et d'intégration.
- Participation à la Semaine d'éducation des adultes au Québec.

### Développement des Services aux entreprises

- Organisation du cocktail du président.
- Poursuite de notre positionnement auprès des entreprises.
- Augmentation de nos interventions en entreprise.
- Réorganisation du service au Centre de formation collégiale à Maniwaki.
- Programmation renouvelée des ateliers grand public et entreprises.
- Lancement d'une campagne promotionnelle des Services aux entreprises.
- Renouvellement de l'image corporative des Services aux entreprises.
- Renouvellement de l'entente de service avec la CSST pour le cours de secourisme en milieu de travail.

### Services internationaux

- Révision et mise en œuvre de la *Politique de l'internationalisation* du Cégep de l'Outaouais.
- Création du Bureau international du Cégep de l'Outaouais (BICO).
- Développement du concept de délocalisation de 2 DEC avec des partenaires marocains et québécois.

## Quelques statistiques concernant la clientèle adulte

228 personnes étaient inscrites à une AEC à temps plein le jour.

410 personnes immigrantes ont complété leur programme de francisation.

70 personnes ont complété leur démarche d'intégration au marché du travail par le biais de l'entreprise d'entraînement O'Bois international.

1179 personnes ont suivi un cours à temps partiel en soirée.

71 personnes ont réalisé une démarche de reconnaissance des acquis et des compétences en vue d'obtenir un diplôme collégial.

1000 personnes ont reçu une formation dans le cadre des Services de formation aux entreprises.

379 personnes ont suivi une formation sur mesure « Grand public » destinée aux entreprises et organisations.



1



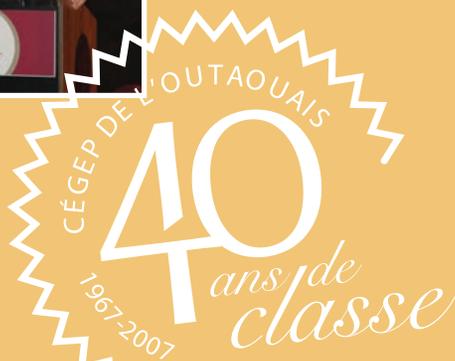
2



3



4



5

Photos 2 et 4  
17 janvier. Lancement interne des célébrations du 40<sup>e</sup> anniversaire.

Photo 1  
26 avril 2007. Dévoilement, en conférence de presse, du logo et de la programmation du 40<sup>e</sup> anniversaire.

Photos 3 et 5  
6 mai 2007. Tenue du 1<sup>er</sup> cocktail du président, en présence de 250 partenaires et des coordonnateurs des programmes techniques.

# 40 ANS DE CLASSE

# Direction des affaires étudiantes et communautaires

## Grands dossiers

### 1. Secteur culturel et social

#### Programme de reconnaissance de l'engagement étudiant

Plus de 100 étudiants ont participé au programme de reconnaissance de l'engagement étudiant et ont reçu une mention officielle dans leur bulletin.

#### Activités institutionnelles

- Journée d'accueil par programme à laquelle près de 1600 nouveaux étudiants ont participé.
- Cérémonie de remise des diplômes.
- Gala Excellence, une activité annuelle qui reconnaît le mérite d'étudiants et de membres du personnel, a permis d'honorer 148 personnes et de remettre :
  - 24 bourses totalisant 8 400 \$;
  - 10 prix d'excellence;
  - 29 mentions étudiantes;
  - 8 mentions dans le cadre du volet « Mérite du personnel ».

#### Activités culturelles et sociales

- Organisation de la 28<sup>e</sup> édition de la finale locale des Cégeps en spectacle, le 17 février 2007 : 13 numéros, 37 participants et 25 bénévoles. Le numéro gagnant, le groupe de danse baladi, Dezdaemone, a représenté notre Cégep à la finale régionale au collège Édouard-Montpetit, ainsi qu'à la finale nationale au cégep Saint-Jean-sur-Richelieu.
- Présentation par la troupe « Les fous de la rampe » de 4 productions, dont 3 pièces de théâtre (Les bonbons qui sauvent la vie, Huis clos et L'Importance d'être constant) et de la comédie musicale « Rent ». Ces productions ont regroupé 52 étudiants, une vingtaine de bénévoles et près de 1400 spectateurs. Vingt et un étudiants ont participé à la 21<sup>ième</sup> édition du festival intercollégial de théâtre au cégep de Jonquière.
- Offre de services-conseils par le bureau voyage Tourista et coordination de 4 voyages : au mont Ste-Anne (159 participants), à Cuba (12 participants), à New-York (24 participants) et en Chine (11 participants).
- Organisations d'activités de sensibilisation par les groupes environnementaux « Uni vert » et « Feu vert ».

#### Activités intercollégiales

Plus de 100 étudiants ont participé tout au long de l'année à différentes activités intercollégiales, dont à celles-ci :

- |  |                              |
|--|------------------------------|
| - Recueil intercollégial de poésie             | - Cégep BD                   |
| - Marathon intercollégial d'écriture           | - L'Intercollégial de cinéma |
| - Exposition intercollégiale d'arts plastiques | - Sciences on tourne         |
| - Concours littéraire « Critère »              | - Concours Philosopher       |

Le groupe de danse baladi, Dezdaemone, gagnant de la finale locale et participant aux finales régionale et nationale des Cégeps en spectacle.



# Direction des affaires étudiantes et communautaires (*suite*)

## 2. Service de santé et psychosocial

Accueil, évaluation et suivi, orientation et référence, en termes de santé globale de l'individu.  
Service de psychologie.

Activités de promotion de la vie, d'entraide par les pairs, de prévention d'abus psychologique et social.  
Interventions curatives de prévention et de promotion de la santé.

## 3. Activités sportives

Programme intercollégial « Les Griffons »

- Mise sur pied du programme de suivi académique des étudiants-athlètes du programme des Griffons, avec l'encadrement d'une aide pédagogique individuelle.
- Développement de nouveaux outils de promotion développés pour le programme des Griffons : site web, affiches publicitaires, etc.
- Quelques résultats parmi nos équipes :
  - badminton AA mixte : 4<sup>e</sup> position au championnat provincial;
  - basket-ball AA masculin : 1<sup>ère</sup> position en 2<sup>e</sup> division;
  - football AA : participation au quart de finale à leur première année d'existence;
  - natation AA mixte : médaille d'or – équipe féminine, au championnat provincial;
  - soccer AA féminin : médaille de bronze au championnat provincial;
  - cheerleading : médaille de bronze au championnat provincial.
- 2 600 \$ ont été remis en bourses aux étudiants-athlètes.
- Deuxième édition du tournoi de golf Les Griffons.

## 4. Services à la communauté

### Camps de jour

À l'été 2007, une augmentation de 27 % des inscriptions a été enregistrée au campus Félix-Leclerc et de 10 % au campus Gabrielle-Roy, pour un total de plus de 3 000 inscriptions.

### Auditorium

Plusieurs événements de tous genres se sont succédés à l'auditorium du campus Gabrielle-Roy. Des activités telles que Cégeps en spectacle, des conférences à différentes thématiques, des pièces de théâtre et des spectacles pour enfants. Le spectacle de Louis-José Houde a fait salle comble pendant 41 soirées.

## 5. Aide financière

La Fondation des bourses du millénaire a offert cette année, à **6 étudiants**, une bourse au montant de **4 000 \$** chacune. Ces bourses encouragent et soutiennent financièrement des étudiants qui consacrent du temps à leur communauté, font preuve de leadership et ciblent l'excellence dans leurs études.



Le tournoi  
de golf  
Les Griffons  
avait lieu  
le 29 mai  
2007.

# Direction des communications et des affaires corporatives

## Grands dossiers

- Coordination des célébrations marquant le 40<sup>e</sup> anniversaire de fondation du Cégep de l'Outaouais, incluant la mise en place d'un comité organisateur, le développement d'un calendrier s'échelonnant de janvier à décembre 2007 et la coordination des activités.
- Gestion des demandes d'accès formulées en vertu de la *Loi d'accès à l'information*.
- Organisation de conférences de presse, notamment lors du lancement des célébrations du 40<sup>e</sup> anniversaire du Cégep, le 17 janvier 2007.
- Rédaction et diffusion d'une trentaine de communiqués internes et externes.
- Coordination de plusieurs entrevues avec les médias.
- Poursuite de la mise en œuvre du processus de planification visant un *Plan d'archivage* en suivi aux recommandations de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial; ajout d'une ressource additionnelle au sein de la DCAC à titre de technicienne en documentation.
- Élaboration et mise en œuvre d'un plan de communications internes soutenant le lancement de l'intranet du Cégep de l'Outaouais, ICO, un portail destiné aux membres du personnel et à la communauté étudiante.
- Production et diffusion de différentes publications institutionnelles, dont le *Rapport annuel 2005-2006*, le *Répertoire des programmes*, le matériel de presse et promotionnel.
- Refonte graphique du site Internet.
- Organisation de la journée « Portes ouvertes » qui avait lieu le dimanche 19 novembre 2006, avec la participation de 2 500 visiteurs.
- Coordination de l'activité « Élève d'un jour ».
- Participation à l'organisation de la « Journée des partenaires ».
- Gestion des activités de promotion des programmes en Outaouais et à l'extérieur de la région.
- Participation aux travaux ayant mené à la création de la première Fondation du Cégep de l'Outaouais.
- Organisation d'activités de communications internes, d'événements de relations publiques et d'activités sociales destinées aux membres du conseil d'administration, au personnel et aux partenaires.

# PLEINS FEUX

## Reconnaissance de la qualité d'enseignement

(Mises en nomination par  
les étudiantes et les étudiants)

**Gaston Adam**

(Politique)

**Denis St-Jacques**

(Psychologie)

**Danielle Lizotte-Voyer**

(Mathématiques)

## Innovation pédagogique

**Nathalie Gagnon**

(Psychologie)

**Caroline Cyr**

(Psychologie)

## Engagement communautaire

**Dianne Goulet**

(Direction des études)

## Pleins feux sur le

Membres du personnel,

# Direction des ressources humaines

## Grands dossiers

- Révision de la *Politique de dotation en personnel*.
- Mise en œuvre de la *Politique d'accès à l'égalité et de respect des droits de la personne*.
- Mise en œuvre des modalités entourant la suppléance et le remplacement des enseignantes et des enseignants à l'enseignement régulier.
- Révision des règles régissant le perfectionnement des enseignantes et des enseignants.
- Conception d'un guide pour les personnes-ressources et les personnes médiatrices internes dans le cadre de la *Politique contre la violence*.
- En collaboration avec la Direction des communications et des affaires corporatives et du Comité de la *Politique contre la violence*, développement d'un plan de communication dans le cadre de la mise en œuvre de la *Politique contre la violence*.
- Mise en œuvre du programme d'accompagnement à la retraite pour les employés.
- Organisation de la soirée de reconnaissance du personnel 2007 et participation à l'organisation du Gala Excellence 2007.
- Organisation de la campagne Centraide 2007.

## Répartition des membres du personnel par catégories d'emploi et par statuts

(Données tirées du SPOC 2006-2007)

Catégorie d'emploi	Statut permanent	Statut non permanent	Total
Hors cadre	2		2
Cadre	20	3	23
Enseignant	279	342	621
Professionnel	26	27	53
Soutien	131	164	295
<b>Total</b>	<b>458</b>	<b>536</b>	<b>994</b>

### Quelques statistiques :

58 % du personnel est composé de femmes;

19 % du personnel se situe dans le groupe d'âge des moins de 30 ans;

26 % du personnel enseignant compte plus de 20 ans d'ancienneté.

## Mérite du personnel

récipiendaires au Gala Excellence 2007

### Reconnaissance par les pairs

**Hélène Pelletier**

(Direction des études)

### Contribution particulière au développement du Cégep

**François Lahaie**

(Géomatique)

**Stéphane Marcil**

(Géomatique)

### Mention d'honneur à l'AQPC

(Association québécoise de pédagogie collégiale)

**Catherine Minard**

(Cinéma)

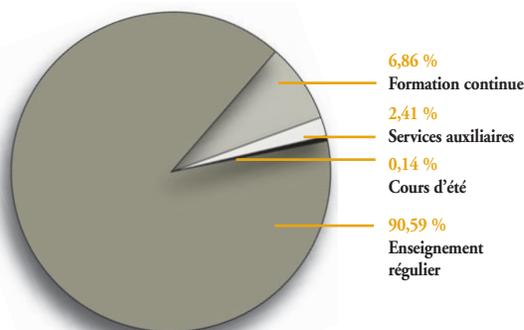
# ENGAGEMENT

# Direction des services administratifs

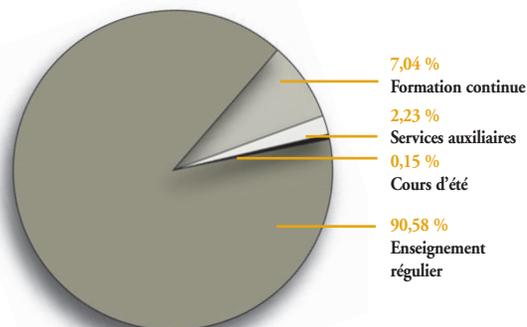
## Grands dossiers

- Implantation de l'intranet du Cégep de l'Outaouais, ICO, un portail destiné aux membres du personnel et à la communauté étudiante.
- Développement et amélioration des logiciels associés aux demandes budgétaires tant en investissement qu'en fonctionnement.
- Participation à la mise sur pied de la Fondation du Cégep de l'Outaouais.
- Lancement du Programme d'Acquisition du Matériel Informatique par le Personnel du Cégep (PAMIP).
- Installation de guichets bancaires aux campus Gabrielle-Roy et Félix-Leclerc.
- Mise à jour du plan de mesures d'urgence.
- Participation active aux travaux de la Ville de Gatineau pour la venue du nouveau complexe sportif dans le secteur Gatineau.
- Mise en place d'un nouveau système d'identification des biens capitalisables.
- Réalisation d'un plan d'aménagement paysager et de mise en valeur des terrains du Cégep.
- Poursuite des travaux pour la mise en œuvre d'un plan d'amélioration continue à l'entretien ménager.
- Mise en place d'un système permanent de suivi des ristournes de taxes fédérales et provinciales.
- Réalisation d'importants travaux préparatoires à la déclaration des espaces au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
- Réalisation d'importants travaux de réfection reliés à la climatisation, au remplacement des portes extérieures et au remplacement de toitures.
- Installation et rodage des équipements en vue d'implanter la technologie sans fil aux trois campus du Cégep.

## Revenus par champs d'activités 2006-2007



## Dépenses par champs d'activités 2006-2007



## Direction des services administratifs (suite)

### Les ressources financières

#### Résultats d'opérations de l'exercice terminé le 30 juin 2007

	2007	2006
<b>Revenus</b>		
Enseignement régulier		
Enseignement	22 423 908 \$	21 066 373 \$
Soutien à la formation et gestion des ressources matérielles	11 834 878	11 449 027
Service de la dette et opérations de financement	51 470	22 452
Autres allocations spéciales	1 060 488	490 870
Rétroactivité	452 758	
	<u>35 823 502 \$</u>	<u>33 028 722 \$</u>
Formation continue	2 710 909	2 963 079
Cours d'été	56 185	44 927
Services auxiliaires	952 373	824 649
	<u>39 542 969 \$</u>	<u>36 861 377 \$</u>
<b>Dépenses</b>		
Enseignement régulier		
Enseignement	22 337 255 \$	20 968 340 \$
Soutien à la formation et gestion des ressources matérielles	11 687 215	11 321 707
Service de la dette et opérations de financement	17 879	15 553
Autres allocations spéciales	1 071 537	508 987
Rétroactivité	441 411	
	<u>35 555 297 \$</u>	<u>32 814 587 \$</u>
Formation continue	2 764 247	2 853 233
Cours d'été	58 895	57 907
Services auxiliaires	873 019	793 874
	<u>39 251 458 \$</u>	<u>36 519 601 \$</u>
<b>Excédent des revenus</b>	<u>291 511 \$</u>	<u>341 776 \$</u>

**Membres du conseil d'administration  
en date du 30 juin 2007**

Pierre Plangger, *président*  
Hélène Grand-Maître, *vice-présidente*  
Marielle Poirier, *directrice générale*  
Michel Yelle, *directeur des études*  
Mariel-Hélène Arel  
Anik Chénier  
Jean Daniel  
Louis-Georges Désaulniers  
Alain Duron  
Jocelyne Gadbois  
Dominique Lacroix  
Michel-Rémi Lafond  
François Lahaie  
Chantal Leblanc-Bélangier  
Dominic Létourneau  
Élisabeth Marsollier  
Joan Martin  
René Ouellet  
Carole Piuze-Paquet

**Membres du comité exécutif  
en date du 30 juin 2007**

Marielle Poirier, *présidente*  
Jean Daniel  
Hélène Grand-Maître  
Michel-Rémi Lafond  
Élisabeth Marsollier  
Pierre Plangger  
Michel Yelle

**Membres de la Commission  
des études**

Marie-Josée Bergeron  
Francine Bouchard  
François Chalifour  
Céline Corriveau  
Fannie Dagenais  
Johane Doyon  
Anne Foucault  
Christian Laflour  
Michel-Rémi Lafond  
Maurice Lemieux  
Patricia Monfette  
JoAnne Paradis  
Marc Pelletier  
François Tremblay  
Denis Vallée  
Marie-Claude Veilleux  
Michel Yelle

**Comités institutionnels**

Comités de perfectionnement  
Comités de relations de travail  
(personnel enseignant, de soutien  
et professionnel)  
Comité de santé et de sécurité  
Comité du mieux-être  
Comité sur l'abus de pouvoir et  
le harcèlement sexuel  
Comité des usagères et usagers  
du stationnement  
Comité d'accès à l'égalité  
Comité sur l'environnement  
Comité sur l'alimentation

**Liste des responsables de la coordination départementale - 2006-2007**

Administration Ghislaine H.-Turnbull  
Arts François Chalifour  
Biologie Alain Toutloff  
Chimie Guy Beauchamp  
Éducation physique Gaston Parent  
Français Marc Pelletier  
(*campus Gabrielle-Roy*)  
André Petit  
(*campus Félix-Leclerc*)  
Histoire et géographie Richard Marcouiller  
Geneviève Desjardins  
(*chargé de responsabilité*)  
Kevin Johnston  
Geneviève Ann Whissel  
Langues secondes Jacinthe Vadeboncoeur  
Michel-Rémi Lafond  
Luc Fournier  
Mathématiques Isabelle Joanis  
Philosophie Albert Leduc  
Physique Maryse Tanguay  
Psychologie Anne Thibault  
Sciences sociales Christine Hooper  
Soins infirmiers Francine Desrosiers  
Techniques d'éducation à l'enfance Marc Aubé  
Techniques d'éducation spécialisée Josée Moreau  
Techniques d'hygiène dentaire Lyne Gervais  
Techniques d'intégration multimédia Denis Roy  
Techniques de bureautique Gilles Gavard  
Techniques de design d'intérieur Clarisse Gill  
Techniques de génie mécanique Martin Mageau  
Techniques de l'informatique Marc Desmarais  
Techniques de la documentation Alain Lacroix  
Technologie de la géomatique Jean-François Nadeau  
Technologie de la mécanique du bâtiment Bernard Meloche  
Technologie du génie civil  
Technologies du génie électrique  
Techniques policières

**Liste des responsables de la coordination des programmes - 2006-2007**

Arts et lettres Benoit Béland  
Arts plastiques Stéphane Gauthier  
Formation générale (table de concertation) Michel-Rémi Lafond  
Sciences de la nature Martin Soucy  
Sciences humaines Marie Bolduc  
Sciences humaines (Maniwaki) Denis St-Jacques  
Sciences, lettres et arts Patrick Fillion  
Biotechnologies Françoise Cossette  
Soins infirmiers Maryse Tanguay  
Comptabilité et gestion Francine Martin  
Gestion de commerces Jean-Pierre Plouffe  
Techniques d'éducation à l'enfance Anne Thibault  
Techniques d'éducation spécialisée Christine Hooper  
Techniques d'hygiène dentaire Johanne Bernier  
Techniques d'intégration multimédia Marc Aubé  
Techniques de bureautique Josée Moreau  
Techniques de design d'intérieur Lyne Gervais  
Techniques de génie mécanique Denis Roy  
Techniques de l'informatique Gilles Gavard  
Techniques de la documentation Clarisse Gill  
Technologie de la géomatique Martin Mageau  
Technologie de la mécanique du bâtiment Marc Desmarais  
Technologie du génie civil Hélène Duval  
Technologies du génie électrique Serge Allen  
Techniques policières Claire Beaulieu

Notes : L'usage du genre masculin inclut le genre féminin; il n'est utilisé que pour alléger le texte.

**PRÉAMBULE**

Le *Règlement relatif au code d'éthique et de déontologie du Cégep de l'Outaouais* est adopté en vertu de la *Loi modifiant la Loi sur le ministre du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie*. Ces dispositions complètent les règles d'éthique et de déontologie déjà prévues aux articles 321 à 330 du *Code civil du Québec* et aux articles 12 et 20 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*. Les dispositions législatives d'ordre public, notamment les articles 12 et 20 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, prévalent en cas de conflit sur les dispositions du présent règlement.

**ARTICLE 1 : DÉFINITIONS**

Dans le présent Code les mots suivants signifient :

ADMINISTRATEUR : membre du conseil d'administration du Cégep.

ADMINISTRATEUR MEMBRE DU PERSONNEL : les membres du conseil qui sont des employés de la Corporation du Cégep de l'Outaouais.

CÉGEP : le Cégep de l'Outaouais.

CODE : le présent *Code d'éthique et de déontologie des administrateurs* (les membres du conseil), tel qu'adopté par règlement le 1997 12 10.

CONFLIT D'INTÉRÊTS : situation telle que l'intérêt personnel d'un administrateur l'incite, peut l'inciter ou pourrait l'inciter à intervenir, argumenter ou voter sans avoir l'objectivité et l'impartialité nécessaires pour qu'il ne tienne compte que des seuls intérêts du Cégep.

**ARTICLE 2 : OBJET**

Le Code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs du Cégep en vue :

- a) de créer les conditions permettant aux administrateurs d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance, indépendance et objectivité, dans le seul intérêt du Cégep;
- b) d'assurer la confiance du public et de la communauté collégiale dans l'intégrité, l'impartialité et la transparence du conseil d'administration du Cégep et de ses membres.

**ARTICLE 3 : CHAMP D'APPLICATION**

Tout administrateur est assujéti aux règles du présent Code; de plus, la personne qui n'est plus un administrateur est assujéti aux règles définies en son article 5.2.

**ARTICLE 4 : DEVOIRS GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATEURS**

L'administrateur exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi, au mieux de l'intérêt du Cégep et de la réalisation de la mission de ce dernier. Il agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité, comme doit le faire une personne raisonnable et responsable.

**ARTICLE 5 : OBLIGATIONS DES ADMINISTRATEURS****5.1 L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions**

- a) respecter les obligations que la loi, la charte constitutive du Cégep et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du Cégep;
- b) éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions d'administrateur;
- c) agir avec modération dans ses propos, éviter de porter atteinte à la réputation d'autrui et traiter les autres administrateurs avec respect;
- d) ne pas utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens du Cégep;
- e) ne pas divulguer, à son profit ou au profit d'un tiers, l'information privilégiée ou confidentielle qu'il obtient en raison de ses fonctions;
- f) ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter indûment de sa position pour en tirer un avantage personnel;
- g) ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter un cadeau, une faveur ou un avantage pour lui-même ou pour une autre personne.

**5.2 La personne qui n'est plus un administrateur doit**

- a) se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages résultant du fait qu'elle a été un administrateur;
- b) ne pas utiliser de l'information confidentielle ou privilégiée relative au Cégep à des fins personnelles et ne pas donner des conseils fondés sur des renseignements non disponibles au public et qu'elle connaît du seul fait qu'elle a été membre du conseil.

**ARTICLE 6 : RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS**

L'administrateur n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions d'administrateur. Il ne peut également recevoir aucune autre rémunération du Cégep. Cette disposition n'a pas pour effet d'empêcher les administrateurs membres du personnel de recevoir leur salaire et autres avantages prévus à leur contrat de travail.

**ARTICLE 7 : RÈGLES EN MATIÈRE DE CONFLIT D'INTÉRÊTS****7.1 Objet**

Les règles contenues au présent article ont pour objet de faciliter la compréhension des situations de conflit d'intérêt et d'établir des procédures et modalités administratives auxquelles est assujéti l'administrateur en situation de conflit d'intérêts pour permettre de procéder au mieux de l'intérêt du Cégep.

**7.2 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs**

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle, qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction d'administrateur, ou à l'occasion de laquelle l'administrateur utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage ou pour procurer un tel avantage à une tierce personne.

Sans restreindre la portée de cette définition et seulement à titre d'illustration, sont ou peuvent être considérées comme des situations de conflit d'intérêts :

- a) la situation où l'administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans une délibération du conseil d'administration;
- b) la situation où un administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans un contrat ou un projet de contrat avec le Cégep;
- c) la situation où un administrateur accepte un cadeau ou un avantage quelconque d'une entreprise qui traite, a déjà traité, ou souhaite traiter avec le Cégep;
- d) la situation où un administrateur, directement ou indirectement, obtient ou est sur le point d'obtenir un avantage personnel qui résulte d'une décision du Cégep.

**7.3 Le Code d'éthique et de déontologie et la Loi sur les collèges**

Outre les règles établies à l'article 7.2 du présent Code, l'administrateur est en situation de conflit d'intérêts dans les cas prévus aux articles 12 et 20.1 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*; ces articles de la Loi stipulent que :

- a) *Tout membre du conseil, sauf le directeur général et le directeur des études, qui a un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit son intérêt personnel et celui du Cégep doit, sous peine de déchéance de sa charge, le dénoncer par écrit au directeur général, s'abstenir de voter sur toute question concernant cette entreprise et éviter d'influencer la décision s'y rapportant. Il doit en outre se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatif à cette question. (art. 12, 1er par.)*
- b) *En outre, un membre du personnel d'un collège doit, sous peine de déchéance de sa charge, s'abstenir de voter sur toute question portant sur son lien d'emploi, sa rémunération, ses avantages sociaux et ses autres conditions de travail ou ceux de la catégorie d'employés à laquelle il appartient. Il doit en outre, après avoir eu l'occasion de présenter ses observations, se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatif à cette question. (art. 12, 2e par.) \**
- c) *Le paragraphe qui précède s'applique pareillement au membre du personnel, sauf le directeur général, pour toute question portant sur la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail d'autres catégories d'employés. (art. 12, 3 par.)*
- d) *Le directeur général et le directeur des études ne peuvent, sous peine de déchéance de leur charge, avoir un intérêt direct ou indirect dans une entreprise mettant en conflit leur intérêt personnel et celui du Cégep. Toutefois, cette déchéance n'a pas lieu si un tel intérêt leur échoit par succession ou par donation, pourvu qu'ils y renoncent ou en disposent avec diligence. (art. 20.1)*

**7.4 Avis d'intérêt à formuler**

Outre les règles établies à l'article 7.2 du présent Code, l'administrateur est en situation de conflit d'intérêts dans les cas prévus aux articles 12 et 20.1 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*; ces articles de la Loi stipulent que :

- a) Immédiatement avant que le conseil n'amorce la discussion sur une proposition susceptible de placer un administrateur dans une situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou apparent, cet administrateur doit aviser le conseil des raisons pour lesquelles il ne peut, en vertu du présent Code, faire une proposition, délibérer ou voter. Il doit se retirer de la salle où a lieu la réunion pour la durée des délibérations et du vote. Cet avis d'intérêt doit être consigné au procès-verbal de tel que formulé.
- b) De plus, tout administrateur recevant un cadeau doit en aviser le président du conseil qui décide de la façon dont on doit disposer de tel cadeau.

**7.5 Rôle du président**

Le président du conseil est responsable du bon déroulement des réunions du conseil d'administration. Il doit trancher toute question relative au droit de proposer, de délibérer et de voter. Le président a le pouvoir de statuer qu'un membre doit s'abstenir de proposer, de délibérer et de voter sur une question donnée et qu'il doit se retirer de la salle où siège le conseil quand cette question est traitée.

Sa décision peut cependant être annulée si, suite à une proposition, les deux tiers des membres présents votent en ce sens. Le conseil peut aussi, suite à un vote en ce sens de deux tiers des membres présents et en dépit de l'opinion du président, décider qu'un membre est en conflit d'intérêts sur une question donnée; le membre visé doit quitter la salle où siège le conseil dès que tel jugement est rendu.

Tout membre du conseil peut soulever la possibilité que le président lui-même soit en conflit d'intérêts; le cas échéant et advenant que le président ne reconnaisse pas être en conflit d'intérêts, la question est automatiquement soumise aux voix : un vote des deux tiers des membres présents est nécessaire pour que l'énoncé du membre devienne la position du conseil.

**ARTICLE 8 : CONSEILLER EN DÉONTOLOGIE**

Le secrétaire du conseil d'administration ou toute autre personne nommée par le conseil agit comme conseiller en déontologie. Ce dernier est chargé :

- a) d'informer les administrateurs quant au contenu et aux modalités d'application du Code;
- b) de conseiller les administrateurs en matière d'éthique et de déontologie;
- c) de faire enquête sur réception d'allégations d'irrégularités et de faire rapport au président;
- d) de faire publier dans le rapport annuel du Cégep le Code ainsi que les renseignements prévus dans la loi.

**ARTICLE 9 : MESURES DISCIPLINAIRES**

Le secrétaire du conseil d'administration ou toute autre personne nommée par le conseil agit comme conseiller en déontologie. Ce dernier est chargé :

**9.1** Suite à l'enquête que le conseiller en déontologie a faite en vertu de l'article 8 du présent Code et au rapport qu'il a remis au président, ce dernier peut convoquer le conseil d'administration qui décide alors du bien-fondé des allégations d'irrégularités faites à l'endroit d'un membre et de la sanction qu'il envisage, le cas échéant. Le membre mis en cause peut participer aux délibérations le concernant.

**9.2** Le cas échéant, le conseil avise l'administrateur des manquements qui lui sont reprochés et de la sanction qu'il envisage; il l'avise également qu'il peut, dans les trente (30) jours, faire par écrit ses observations et, sur demande, être entendu relativement à ces manquements qui lui sont reprochés et à la sanction que le conseil envisage.

**9.3** S'il conclut que l'administrateur a contrevenu à la loi ou au Code et, le cas échéant, après l'avoir entendu ou avoir pris connaissance de ses observations, le conseil impose la sanction disciplinaire appropriée. Les sanctions possibles sont la réprimande, la suspension ou la révocation.

**9.4** Dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'administrateur peut être relevé provisoirement de ses fonctions par le président du conseil d'administration.

**ARTICLE 10 : ENTRÉE EN VIGUEUR**

Le présent Code entre en vigueur le 11 décembre 1997.

\* Note : Sont nommément exclus, les discussions et le vote relatifs au traitement du calendrier scolaire.

*Production et diffusion*  
Direction des communications et des affaires corporatives du Cégep de l'Outaouais

*Design graphique*  
Marie-Joanne Brissette

  
CÉGEP  
DE L'OUTAOUAIS